

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

VISANT

LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE

FINANCIERE OROLIA

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT
JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES D'OROLIA



Le présent document relatif aux informations de la société Orolia S.A. a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 6 septembre 2016, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF. Ce document est établi sous la responsabilité d'Orolia.

Le présent document complète la note d'information conjointe établie par les sociétés Orolia S.A. et Financière Orolia S.A.S., relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions Orolia S.A. initiée par la société Financière Orolia S.A.S., visée par l'AMF le 6 septembre 2016 sous le numéro n°16-417, en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information Conjointe** »).

Le présent document ainsi que la Note d'Information Conjointe sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Orolia (www.orolia.com). Ils peuvent également être obtenus sans frais auprès de :

Orolia

2405 route des Dolines, Bâtiment Drakkar 2,

Sophia-Antipolis, 06560 Valbonne

Le présent document incorpore par référence le rapport de gestion 2015 (le « **Rapport de Gestion** »), les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 2015, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes, qui peuvent être consultés sur le site internet d'Orolia (www.orolia.com) sous la rubrique Investisseurs / Publications & Présentations.

Un communiqué de presse sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

1	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	4
2	INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE ET ELEMENTS D'ACTUALISATION DEPUIS L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT DE GESTION	4
2.1	Informations relatives à la situation comptable et financière de la Société	4
2.2	Capital social de la Société	8
2.3	Composition de l'actionnariat de la Société.....	8
2.4	Composition et fonctionnement du conseil d'administration de la Société	8
2.5	Facteurs de risque	8
2.6	Informations relatives aux litiges	9
2.7	Agenda financier 2016	9
2.8	Communiqués de presse publiés par la Société	9
2.9	Suspension du contrat de liquidité	10
3	Attestation de la personne responsable des informations relatives à la Société	11

PREAMBULE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 235-1, 236-3 et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF, Financière Orolia, société par actions simplifiée au capital de 75.454.537 euros, dont le siège social est situé 2, rue du Thann 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 817 469 497 R.C.S. Paris (l'« **Initiateur** » ou « **Financière Orolia** »), offre irrévocablement aux actionnaires de la société Orolia, société anonyme à conseil d'administration au capital de 14.929.668 euros, dont le siège social est situé 2405 route des Dolines, Bâtiment Drakkar 2, Sophia-Antipolis, 06560 Valbonne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Grasse sous le numéro 492 370 622 (« **Orolia** » ou la « **Société** ») et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext à Paris sous le code ISIN FR0010501015, mnémonique « ALORO », d'acquérir, dans le cadre de la présente offre publique de retrait (l'« **Offre Publique de Retrait** ») qui sera immédiatement suivie d'une procédure de retrait obligatoire conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF (le « **Retrait Obligatoire** », l'Offre Publique de Retrait et le Retrait Obligatoire étant définis ensemble comme l'« **Offre** »), la totalité des actions Orolia que l'Initiateur ne détient pas directement ou indirectement au prix unitaire de 20,00 euros (le « **Prix de l'Offre** ») dans les conditions décrites ci-après. La durée de l'Offre sera de dix (10) jours de négociation.

L'Offre fait suite à l'acquisition par Financière Orolia de 95,22 % du capital et des droits de vote de la Société sur une base non-diluée par (i) l'acquisition hors marché le 13 mai 2016 de 3.232.407 actions représentant 86,08% du capital et 86,08% des droits de vote de la société Orolia sur une base non-diluée, (ii) l'acquisition de 290.835 actions Orolia dans le cadre d'une offre publique d'achat simplifiée ouverte du 20 juin au 6 juillet 2016 inclus (l'« **OPAS** ») portant la participation de Financière Orolia de 86,08% du capital et 86,08% des droits de vote de la société Orolia sur une base non-diluée à 93,83 % du capital et des droits de vote de la Société sur une base non diluée, (iii) l'acquisition sur le marché de 5.000 actions Orolia (2.643 actions Orolia le 11 juillet 2016 et 2.357 actions Orolia le 14 juillet 2016) portant la participation de Financière Orolia de 93,83 % du capital et des droits de vote de la Société sur une base non diluée, à 93,96 % du capital et des droits de vote de la Société sur une base non diluée¹, (iv) l'annulation de 22.500 actions ordinaires Orolia, représentant une partie des actions auto-détenues, par décision du conseil d'administration d'Orolia en date du 22 juillet 2016 sur délégation consentie par l'assemblée générale d'Orolia en date du 15 juin 2015, portant le capital social d'Orolia de 15.019.668 euros (soit 3.754.917 actions ordinaires de 4 euros de valeur nominale chacune) à 14.929.668 euros (soit 3.732.417 actions ordinaires de 4 euros de valeur nominale chacune) et faisant ainsi passer la participation de Financière Orolia de 93,96 % du capital et des droits de vote de la Société sur une base non diluée à 94,53 % du capital et des droits de vote de la Société sur une base non diluée et (v) une acquisition réalisée hors marché le 26 juillet 2016, pour un nombre total de 25.606 actions Orolia portant ainsi la participation de Financière Orolia à 3.553.848 actions sur un total d'actions de 3.732.417 représentant 95,22 % du capital et des droits de vote de la Société sur une base non diluée¹.

L'Offre vise la totalité des actions existantes de la Société non détenues par Financière Orolia, soit à la date des présentes un maximum de 173.979 actions Orolia, étant précisé que la Société détient 4.590 actions auto-détenues au titre d'un contrat de liquidité qui ne seront pas apportées à l'Offre.

À la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun autre titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société, à l'exception des bons de souscription d'actions émis par Orolia décrits au paragraphe 2.2 ci-dessous, intégralement détenus, directement ou indirectement, par l'Initiateur.

¹ Il est précisé que ces acquisitions n'ont pas donné lieu et ne donneront pas lieu au paiement d'un complément de prix à leur prix d'acquisition respectif au bénéfice des cédants.

L'Initiateur détenant à la date du dépôt du projet d'Offre 3.553.848 actions Orolia représentant 95,22 % du capital et 95,22 % des droits de vote représentant autant de droits de vote théoriques de la Société, l'Offre Publique de Retrait sera immédiatement suivie de la mise en œuvre du Retrait Obligatoire. Dans le cadre du Retrait Obligatoire, les actions Orolia, autres que celles détenues par l'Initiateur et qui n'auraient pas été apportées à l'Offre Publique de Retrait seront transférées à Financière Orolia moyennant une indemnisation identique au Prix de l'Offre, soit 20,00 euros par action, étant précisé que l'indemnisation versée dans le cadre du Retrait Obligatoire est, pour sa part, nette de tous frais.

1 INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Orolia est une société anonyme à conseil d'administration.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société figurent dans le présent document et dans le Rapport de Gestion ainsi que l'ensemble des comptes et des rapports des commissaires aux comptes requis par la loi.

Le présent document incorpore par référence le Rapport de Gestion, les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 2015, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes, qui peuvent être consultés sur le site internet de la Société (www.orolia.com) sous la rubrique Investisseurs / Publications & Présentations.

Les informations relatives aux événements significatifs postérieurs à la diffusion du Rapport de Gestion figurent dans les communiqués de presse de la Société référencés ci-après, également disponibles sur le site Internet de la Société.

2 INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE ET ELEMENTS D'ACTUALISATION DEPUIS L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT DE GESTION

2.1 Informations relatives à la situation comptable et financière de la Société

Comptes annuels 2015

Présentation des informations financières sélectionnées pour l'exercice 2015 : bilan et compte de résultat.

Bilan (en milliers d'euros)	Notes	31-déc.-15	31-déc.-14
Ecarts d'acquisition	3.1	23 754	23 847
Immobilisations incorporelles	3.2	15 775	13 245
Immobilisations corporelles	3.2	3 457	3 703
Actifs financiers non courants	3.3	1 037	981
Impôts différés actifs		4 100	3 439
Actif non courant		48 123	45 215
Stocks et en-cours	3.5	11 559	10 055
Avances et acomptes		442	306

Clients & comptes rattachés	3.6	19 503	14 462
Factures à établir		5 175	6 351
Autres actifs courants	3.8	4 212	4 568
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.9	14 529	22 478
Actif courant		55 420	58 220
TOTAL ACTIF		103 543	103 436

Bilan (en milliers d'euros)	Notes	31-déc.-15	31-déc.-14
Capital		14 951	16 901
Primes d'émission, apport, fusion		8 701	14 256
Réserves consolidées		1 583	5 099
Réserves de conversion		3 757	2 070
Résultat part du groupe		5 881	-3 439
Capitaux propres part du Groupe		34 874	34 886
Intérêts Minoritaires		734	603
Capitaux propres		35 608	35 490
Provisions non courantes	3.15	6 674	5 565
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	3.10 / 3.12	26 124	28 886
Impôts différés passifs		2 016	2 297
Passifs non courants		34 814	36 748
Provisions courantes	3.15	2 663	1 682
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	3.10 / 3.12	5 456	6 778
Passif courant		25 002	22 739
Passifs courants		33 121	31 199
TOTAL PASSIF		103 543	103 436

Compte de résultat (en milliers d'euros)	Notes	31-déc.-15	31-déc.-14
Chiffre d'affaires	4.1	98 157	80 424
Autres produits opérationnels courants		82	406
Total des produits opérationnels		98 239	80 830

Achats et charges externes		51 069	45 265
Impôts et taxes		525	594
Charges de personnel	4.2	28 827	24 072
Autres produits et charges opérationnels		1 090	414
Dotations aux amortissements et provisions		5 703	3 770
Charges d'exploitation		87 214	74 115
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		11 025	6 715
Autres produits opérationnels	4.4	752	498
Autres charges opérationnelles	4.4	2 554	4 893
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		9 223	2 320
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		3 645	2 621
Coût de l'endettement financier brut		4 516	4 610
Coût de l'endettement financier net	4.3	-871	-1 989
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		8 353	331
Impôt sur le résultat	4.5	-2 393	-3 691
RÉSULTAT NET		5 960	-3 360
Part du groupe		5 881	-3 439
Part des minoritaires		78	80
Résultat net par action (en euros)		1,40	-0,79
Résultat net dilué par action (en euros)		1,38	-0,77

Depuis la publication de son Rapport de Gestion, la Société a diffusé le 27 juillet 2016 un communiqué de presse relatif à son chiffre d'affaires pour le premier trimestre 2016 :

« Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2016

Très bonne activité du pôle Spectracom

Reconstitution du carnet de commandes sur McMurdo

Sophia-Antipolis, le 27 juillet 2016 - Orolia SA (NYSE Alternext Paris – FR0010501015 – ALORO), spécialiste mondial des applications GPS critiques, annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires pour le premier semestre de l'exercice 2016^(*). L'activité de la période ressort à 41,8 M€ contre 50,9 M€ à période comparable en 2015 (-17,8%). A taux de change constants, le repli des ventes est de 17,1%.

Sur le second trimestre 2016, le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 23,0 M€ contre 27,2 M€ au premier trimestre 2015 (-15,6% et -15,4% à taux de change constants).

Division Spectracom : +10,9%

Le chiffre d'affaires des six premiers mois de la Division Spectracom s'élève à 24,6 M€ contre 22,2 M€ en 2015 (+11,2% à taux de change constants). La bonne performance du pôle s'explique principalement par les ventes soutenues des produits liés aux réseaux informatiques de haute performance pour les services financiers, data centers ou cloud computing. Sur le second trimestre 2016, le chiffre d'affaires du pôle est en progression de 12,4% à 13,4 M€.

Division McMurdo : -40,0%

Sur le premier semestre 2016, le chiffre d'affaires de la division McMurdo s'élève à 17,4 M€ contre 28,7 M€ en 2015 (-39,0% à taux de change constant). Au second trimestre, l'activité affiche un repli à 9,6 M€ contre 15,3 M€ à période comparable en 2015 principalement dû à un effet de base défavorable et à un décalage de certains contrats. Comme précédemment indiqué, depuis l'acquisition de Techno-Sciences Inc, la dynamique commerciale du pôle est davantage liée à la conclusion de grands contrats gouvernementaux dont la transformation peut être soumise à décalage dans le temps. Après un exercice 2015 exceptionnel avec en particulier le gain de contrats importants en Australie et en Nouvelle-Zélande, l'enjeu pour le Groupe en 2016 est la reconstitution du carnet de commandes pour asseoir la croissance future. Dans cette perspective, plusieurs consultations sont en cours qui devraient permettre au Groupe de valider le solide positionnement de son offre.

Sur le marché des balises de détresse, le semestre est resté contrasté avec, en particulier, une activité difficile sur les marchés maritimes compte tenu de la forte décroissance observée ces dernières années dans la fabrication de nouveaux bateaux soumis à obligation d'emport.

Perspectives 2016

Sur le pôle Spectracom, la croissance des derniers mois sur le segment des infrastructures informatiques de haute performance devrait se confirmer. Au-delà, le second semestre devrait bénéficier d'une amélioration sur certains marchés comme celui de la défense ou du spatial avec les prémices de la phase finale de déploiement de la constellation européenne Galiléo.

Ces éléments favorables devraient permettre de compenser en partie la faiblesse du carnet de commandes de la division McMurdo qui devrait se reconstituer au second semestre. Au final, l'exercice 2016 devrait toutefois afficher un léger repli sans remettre en cause les perspectives à moyen terme.

NB : * Chiffres n'ayant pas fait l'objet d'une revue semestrielle de la part des commissaires aux comptes »

Rapports des commissaires aux comptes

Les rapports des commissaires aux comptes de la Société, les cabinet Deloitte & Associés et Karila Audit & Conseil, sur les comptes annuels au 31 décembre 2015 et sur les comptes consolidés au 31 décembre 2015 peuvent être consultés sur le site internet de la Société (www.orialia.com) sous la rubrique Investisseurs / Publications & Présentations.

Rapport de Gestion

Le Rapport de Gestion peut être consulté sur le site internet de la Société (www.orialia.com) sous la rubrique Investisseurs / Publications & Présentations.

2.2 Capital social de la Société

A la date du présent document, le capital social est fixé à la somme de 14.929.668 euros réparti en 3.732.417 Actions de 4 euros de nominal chacune.

A la date du présent document, les valeurs mobilières et autres instruments en cours de validité ouvrant droit à une quote-part du capital émis et attribués par la Société sont composés uniquement de 268.250 bons de souscription d'actions détenus directement et indirectement par Financière Orolia donnant accès à 593.214 actions Orolia.

2.3 Composition de l'actionnariat de la Société

A la connaissance de la Société, à la date du présent document et selon les dernières informations sur les franchissements de seuil communiquées, les déclarations d'opérations en période de pré-offre, les informations transmises par son teneur de compte au 13 mai 2016, l'avis de résultat de l'OPAS publié par l'AMF le 7 juillet 2016 et les déclarations d'opérations postérieures à l'OPAS en ce compris notamment l'annulation de 22.500 actions détenues par la Société décidée par le conseil d'administration le 22 juillet 2016 et la déclaration de franchissement de seuil en date du 27 juillet 2016, le capital social de la Société est réparti comme suit :

Capital non-dilué	Actions		Droits de vote théoriques*	
Actionnaire	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Financière Orolia	3.553.848	95,22%	3.553.848	95,22%
Autocontrôle	4.590	0,12%	4.590	0,12%
Public	173.979	4,66%	173.979	4,66%
Total	3.732.417	100,00	3.732.417	100,00

*Calculés conformément à l'article 223-11 I 2^{ème} alinéa du règlement général de l'AMF.

Capital dilué	Actions		Droits de vote théoriques*	
Actionnaire	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Financière Orolia	4.147.062	95,87%	4.147.062	95,87%
Autocontrôle	4.590	0,11%	4.590	0,11%
Public	173.979	4,02%	173.979	4,02%
Total	4.325.631	100,00	4.325.131	100,00

*Calculés conformément à l'article 223-11 I 2^{ème} alinéa du règlement général de l'AMF.

2.4 Composition et fonctionnement du conseil d'administration de la Société

A la date du présent document, le conseil d'administration est composé comme suit :

- Monsieur Jean-Yves Courtois, président directeur général ;
- Financière Orolia, administrateur représenté par Monsieur Erwann Le Ligné ;
- Monsieur Andrew Swart, administrateur ; et
- Calabasas S.A., administrateur représenté par Monsieur Laurent Asscher ;

étant précisé que l'ensemble de leurs mandats ont été renouvelés à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires du 28 juin 2016 ayant été appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour une nouvelle période d'une année qui prendra fin avec l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2016.

2.5 Facteurs de risque

Les facteurs de risque relatifs à la Société sont décrits dans le Rapport de Gestion.

La Société n'a pas connaissance, à la date du présent document, d'autres risques opérationnels ou financiers significatifs concernant la Société. Toutefois, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la liste des facteurs de risque mentionnés dans le Rapport de Gestion n'est pas exhaustive et qu'il pourrait y avoir

d'autres risques, totalement ou partiellement inconnus ou dont la survenance n'était pas envisagée à la date du présent document, de nature à avoir un effet défavorable significatif sur la Société, sa situation financière et/ou ses résultats.

2.6 Informations relatives aux litiges

A la date du présent document, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du groupe.

2.7 Agenda financier 2016

Date prévue	Objet du communiqué
22 février 2016	Chiffre d'affaires annuel 2015
18 avril 2016	Résultats annuels 2015 et chiffre d'affaires du premier trimestre 2016
28 juin 2016	Assemblée générale ordinaire statuant notamment sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
27 juillet 2016	Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2016
25 octobre 2016	Résultats du premier semestre 2016 et chiffre d'affaires du troisième trimestre 2016

2.8 Communiqués de presse publiés par la Société

Au cours de l'exercice 2015 et jusqu'à la date du présent document, la Société a publié les principaux communiqués de presse suivants :

Date	Intitulé du communiqué
5 janvier 2015	Bilan annuel 2014
7 janvier 2015	Calendrier financier 2015
12 janvier 2015	Orolia Confirme son leadership mondial
23 février 2015	Chiffre d'affaires 2014
23 mars 2015	Eligibilité au dispositif PEA-PME
29 avril 2015	Résultats Annuels 2014
1 ^{er} juillet 2015	Bilan semestriel
22 juillet 2015	Succès de l'OPRA
29 juillet 2015	CA 1 ^{er} semestre 2015
12 octobre 2015	Projet HELIOS

Date	Intitulé du communiqué
29 octobre 2015	Résultats du 1 ^{er} semestre 2015 et CA 3 ^{ème} trimestre
4 janvier 2016	Bilan annuel 2015
6 janvier 2016	Calendrier financier 2016
13 janvier 2016	McMurdo Sélectionné pour le déploiement d'infrastructures nationales de recherche et sauvetage par satellites de nouvelle génération en Afrique du Nord
11 février 2016	Eurazeo PME signe un accord en vue de détenir le contrôle d'Orolia
12 février 2016	Reprise de cotation
22 février 2016	Chiffre d'affaires 2015
12 avril 2016	Révision du calendrier de publication
18 avril 2016	Résultats Annuels 2015
10 mai 2016	McMurdo remporte un contrat de 5 ans avec U.S.NOAA
1 ^{er} juillet 2016	Bilan semestriel
25 juillet 2016	Annulation d'actions auto-détenues
27 juillet 2016	Franchissement du seuil des 95% du capital et des droits de vote
29 juillet 2016	Chiffre d'affaires premier semestre 2016

Ces communiqués sont disponibles sur le site internet de la Société (www.orolia.com) sous la rubrique Investisseurs / Communiqué de presse financier et sous la rubrique Media Center / Actualités, et peuvent être obtenus sans frais, sur simple demande adressée à la Société.

2.9 Suspension du contrat de liquidité

Le contrat de liquidité conclu avec Gilbert Dupont a été suspendu le 12 février 2016 jusqu'à la publication des résultats de l'Offre.

Aucune Action n'a été affectée à la couverture du contrat de liquidité. A la date du présent document, 4 590 Actions étaient détenues au titre de ce contrat.

Le conseil d'administration du 22 août 2016 a décidé que les 4.590 action auto-détenues à ce jour par la Société dans le cadre de son contrat de liquidité ne seront pas apportées à l'Offre.

3 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE

« J'atteste que le présent document qui a été déposé le 6 septembre 2016 auprès de l'Autorité des marchés financiers, et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour d'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'Autorité des marchés financiers, dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Financière Orolia et visant les Actions d'Orolia.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Fait à Paris, le 6 septembre 2016

Monsieur Jean-Yves Courtois
Président du conseil d'administration et directeur général de Orolia